

Dossier de demande de césure pour l'année universitaire 2024/2025

Informations candidat(e) :

Numéro étudiant(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Etes-vous boursier ? OUI NON
Si oui, veuillez remplir la page 4

Date et lieu de naissance :

N° INSEE (ou Sécurité sociale) :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable :

Email personnel :

Formation

Formation suivie en 2023/2024 :

Formation sur CY dans laquelle vous êtes accepté durant l'année universitaire 2024/2025 :

.....

Formation sur CY ou réorientation envisagée pour l'année universitaire suivant la césure
2025/2026 :

.....

Rappel : Dans le cas des filières ou années où sont opérées des sélections, la césure est, en tout état de cause, conditionnée par l'admission dans la formation. Un(e) étudiant(e) non admis(e) ne peut solliciter de césure au titre de la formation en question.

Période de césure envisagée :

- Année complète
- Semestre 1 uniquement
- Semestre 2 uniquement

La période de césure doit correspondre à un semestre ou une année universitaire (du 01/09 au 31/08 maximum)

Nature de la période de césure (cocher la/les case(s) correspondante(s) à la demande) :

- Réalisation d'un projet personnel
- Réalisation d'un projet entrepreneurial sous statut étudiant
- Engagement bénévole
- Expérience en milieu professionnel en France, ou à l'étranger, notamment sous forme de stage en lien avec le domaine de formation ou avec un projet de réorientation ou de découverte
- Formation dans un domaine autre que celui de la scolarité
- Service civique
- Volontariat
- Se déroulera à l'étranger. * Indiquez le pays :
.....

**L'établissement est en droit de s'opposer à la césure demandée dans le cas où la destination de l'étudiant lui fait courir un danger.*

Pièces justificatives à fournir avec le présent dossier :

- Faire remplir le document « Avis du responsable de formation » par le responsable de la formation que vous devez intégrer pour l'année 2024/2025 disponible sur le site de CY rubrique « A télécharger » <https://www.cyu.fr/career-center/lopportunite-de-la-cesure>
- Pour une césure à l'année, fournir le justificatif d'admission dans une formation (Parcoursup, E-Candidat, Mon Master, attestation de passage en année supérieur...).
- Pour une césure second semestre, le certificat de scolarité du S1.
- Un curriculum vitae.
- Une lettre de motivation décrivant le projet et détaillant les modalités de réalisation et activités envisagées.
- Joindre obligatoirement tout document pouvant étayer le projet (promesse de contrat, engagement, justificatif d'admission si réalisation d'une autre formation durant la césure etc.) et permettant l'examen de la demande.
- Relevés de notes de la dernière année d'études.

ATTENTION : l'inscription définitive se fera en fonction de l'avis de la commission de césure et sur présentation de l'ensemble des pièces justificatives (couverture sociale, assurance, accord de volontariat...)

Le présent dossier doit être envoyé à **audrey.majerac@cyu.fr**

Au plus tard le 11 octobre 2024 pour une demande de césure pour l'année universitaire 2024/2025 dans son ensemble ou pour le 1^{er} semestre

Au plus tard le 07 février 2025 pour une demande portant sur le 2^e semestre de l'année universitaire 2024/2025

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai ne sera pas recevable.

Je soussigné(e) (Nom-Prénom) :

- ┌ Atteste avoir pris connaissance des modalités de mise en œuvre de la période de césure à CY Cergy Paris Université et confirme que mon projet de césure s'inscrit bien dans les limites posées par les modalités de mise en œuvre de la période de césure à CY Cergy Paris Université adoptées par la CFVU de CY Cergy Paris Université en date du 13/02/2018
- ┌ En cas d'acceptation de mon projet de césure, je m'engage à suivre les préconisations définies dans la convention de césure.

Fait à :

Le :

Signature du/de la candidat(e)

Dérogation pour les étudiants boursiers

Pour les étudiants boursiers :

Numéro étudiant(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Souhaitez-vous un maintien de votre bourse durant votre césure ?

Oui

Non

ATTENTION : Si vous avez coché oui à la question précédente, merci de joindre un courrier motivant votre demande à ce dossier si vous souhaitez bénéficier du maintien de votre bourse durant votre année de césure.

La commission de césure étudiera votre demande de maintien de bourse et statuera sur un accord ou non du maintien suivant le projet que vous réaliserez durant cette période de césure.